

Colloque Les vingt ans de l'arrêt Commune de Morsang-sur-Orge A propos de la dignité de la personne humaine

Informations

Direction scientifique :

Thibaut Leleu, Maître de conférences à l'Université d'Artois

Date et horaires :

Mercredi 27 mai 2015 de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Lieu et accès :

Faculté de droit Alexis de Tocqueville, rue d'Esquerchin, 59500, Douai, Amphi J. Waline

Présentation générale :

Le colloque est organisé dans le cadre du Centre Éthique et Procédures créé en 1998 autour du thème de la protection de la personne. Il a pour objet de fêter un grand arrêt du droit administratif : le très controversé arrêt *Commune de Morsang-sur-Orge*, connu surtout sous le nom d'affaire du « lancer de nain », rendu par le Conseil d'État le 27 octobre 1995. Réactivée au début de l'année 2014 par trois ordonnances du Conseil d'État relatives à l'affaire dite « Dieudonné » qui a également défrayé la chronique, cette jurisprudence mérite qu'une manifestation scientifique lui soit consacrée. La journée d'études est découpée en deux parties. La première fêtera à proprement parler l'anniversaire de l'arrêt en analysant les relations entre la police administrative et la dignité humaine. La seconde s'émancipera de ce pan du droit pour s'intéresser aux prolongements de la dignité humaine dans les autres domaines juridiques.

Inscription obligatoire :

Enseignants et étudiants de l'Université d'Artois et des autres universités, magistrats, avocats ou tout autre auditeur intéressé : **entrée libre sous réserve d'inscription préalable**

Contact et inscription :

Sarah ROBASZKIEWICZ

Tél. : 03 27 94 57 18

Mél. : sarah.robaszkiwicz@univ-artois.fr

Publication :

Les actes du colloque seront publiés dans la *Revue française de droit administratif* 

Colloque Les vingt ans de l'arrêt Commune de Morsang-sur-Orge A propos de la dignité de la personne humaine

Rappel du considérant de principe

CE, Ass., 27 octobre 1995, Commune de , Lebon, p. 372

« Considérant qu'il appartient à l'autorité investie du pouvoir de **police municipale** de prendre toute mesure pour prévenir une atteinte à l'**ordre public** ; que le respect de la **dignité de la personne humaine** est une des composantes de l'**ordre public** ; que l'autorité investie du pouvoir de **police municipale** peut, même en l'absence de circonstances locales particulières, interdire une attraction qui porte atteinte au respect de la **dignité de la personne humaine** ».



27 mai 2015

Faculté de droit – Douai – Amphi J. Waline

Programme

9h **Accueil**

9h15 **Début des travaux**

Allocution d'ouverture

Tanguy Le Marc'hadour, Doyen de la Faculté de droit de Douai

Propos introductifs

Thibaut Leleu, Maître de conférences à l'Université d'Artois

I/ La police administrative et la dignité de la personne humaine

Sous la présidence de **Pierre Delvolvé**, Membre de l'Institut, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

A/ Le contour des notions

9h45 *La notion de dignité de la personne humaine*

Guillaume Glénard, Professeur à l'Université d'Artois

10h15 *La notion de police administrative*

Bertrand Seiller, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

10h45 **Débat avec le public et pause café**

B/ Le croisement des notions

11h00 *La dignité, fondement de la protection des personnes par la police*

Thibaut Leleu

11h30 *L'ordre public immatériel*

Pierre Delvolvé

12h **Débat avec le public et pause déjeuner**

II/ Les prolongements de la dignité de la personne humaine

Sous la présidence de **Lucienne Erstein**, Conseiller d'État, Présidente de la Cour administrative d'appel de Douai

14h *La dignité et le droit de la santé*

Marie-Laure Moquet-Anger, Professeur à l'Université de Rennes I

14h30 *La dignité et le droit pénitentiaire*

Anne Jennequin, Maître de conférences à l'Université d'Artois

15h *La dignité et le droit des étrangers*

Valérie Mutelet, Maître de conférences à l'Université d'Artois

15h30 *La dignité et les autres domaines du droit*

Didier Truchet, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

16h **Débat avec le public et pause café**

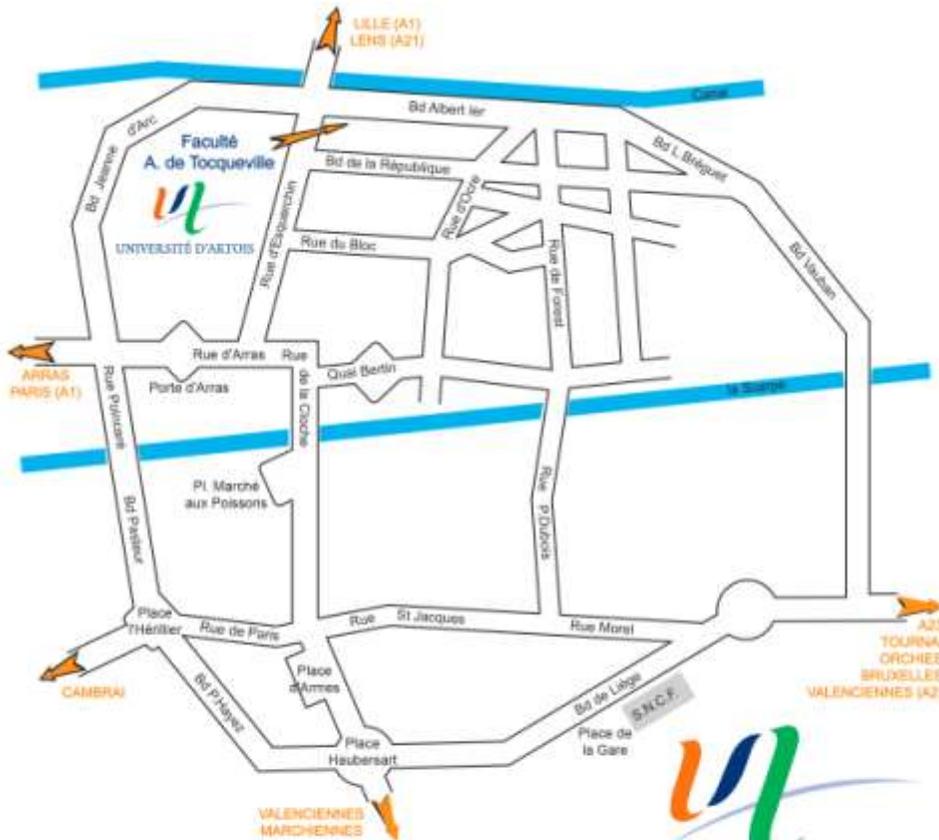
16h15 **Propos conclusifs**

Patrick Frydman, Conseiller d'État, Président de la Cour administrative d'appel de Paris

16h45 **Pot de clôture**

Colloque
Les vingt ans de l'arrêt
Commune de Morsang-sur-Orge
A propos de la dignité de la personne humaine

Plan d'accès



UNIVERSITÉ D'ARTOIS
Faculté des Sciences
Juridiques et Politiques
rue d'Esquerchin
59500 DOUAI
tél. 03.27.94.50.50
fax. 03.27.94.50.55

Colloque
Les vingt ans de l'arrêt
Commune de Morsang-sur-Orge
A propos de la dignité de la personne humaine

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Qualité :

Adresse :

Mél :

Téléphone :

Participation au repas :

- Participera au repas offert (dans la limite des places disponibles)**
- Ne participera pas au repas**

NB : Les personnes ne souhaitant pas participer au repas ou ne pouvant plus s'inscrire pourront déjeuner au Restaurant Universitaire ou dans l'un des restaurants à proximité immédiate de la faculté.